



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 16 juillet 2021

**Objet : Attribution d'une subvention à la Fondation de l'Université pour la
Chaire Esprit Méditerranéen Paul Valéry au titre de l'année 2021**

Date de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 juillet à 16h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43
Nombre de membres en exercice :	43
Quorum :	22
Nombre de membres présents :	32
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane.

Etaient absents : Madame BELGODERE Danièle ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame De GENTILI Emmanuelle à Monsieur PERETTI Philippe ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ;
Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul ;
Madame FILIPPI Françoise à Madame LACAVE Mattea ;
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur DASSIBAT Franck ;
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Monsieur TATTI François ;
Monsieur MORGANTI Julien à Madame ALBERTELLI Viviane
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène.
Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau



Le conseil municipal,

Vu la délibération n°2015/JUIN/01/08 en date du 30 juin 2015 portant approbation d'un partenariat financier avec la Chaire Esprit Méditerranéen Paul Valéry ;

Vu la convention cadre conclue avec l'Université de Corse le 21 octobre 2014 ;

Vu l'avis favorable de la commission des affaires sociales, culturelles et de l'éducation en date du 13 juillet 2021 ;

Considérant que la chaire Paul Valéry, créée en 2014, entend stimuler de nouveaux échanges d'idées, de langues, de traditions, de savoirs en Méditerranée, et contribuer à la préservation d'un héritage « humaniste », tissu vivant d'une société de la connaissance ;

Considérant que pour célébrer les 700 ans de la mort de Dante, la chaire Esprit méditerranéen Paul Valéry propose de mars à septembre 2021 une série de manifestations culturelles et scientifiques, en partenariat avec la Société Dante Alighieri de Bastia et la Société Dantesque de France ;

Considérant que cette année exceptionnelle sera entièrement consacrée à Dante et marquée par deux sessions principales : une conférence d'ouverture en mars et un colloque international en septembre réunissant des spécialistes de diverses disciplines pour confronter les relations entre la poésie et les arts à l'impact dantesque chez les artistes et les poètes, en Corse et en Italie ;

Considérant les nombreuses manifestations, ouvertes à tous les publics, prévues à Corti et Bastia : cycle de conférences, concert *Dante in paghjella* par l'ensemble polyphonique A Ricuccata, concert de musiques anciennes de Méditerranée *Convivio Ensemble*, projection du film *Le La du monde* de Ghislaine Avan, concert *Divina Commedia* de la Camerata Figarella...

Après avoir entendu le rapport de Madame Ivana POLISINI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article 1 :

- **Accorde** une subvention de 2 000 € à la Fondation de l'Université sollicitée pour la Chaire Esprit Méditerranéen Paul Valéry au titre de l'année 2021.

Article 2 :

- **Précise** que les crédits sont inscrits au Budget principal 2021 compte 6714 rubrique 23.

Article 3 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous actes administratifs relatifs à cette subvention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli